

E. J. LAPASSAT  
3, Rue Sidi Ben Noum  
Bab. el Oued  
Alger

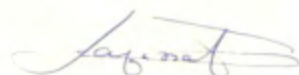
Alger, le 27/3/66

Monsieur le Directeur  
de l'Institut d'Etudes  
Politiques  
Grenoble

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de faire acte de candidature à un poste d'Assistant à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, pour l'année universitaire 1966-1967. Titulaire d'un D.E.S. de Droit public, je compte présenter à la session d'octobre 1966 un D.E.S. de Science Politique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus respectueux



E. J. LAPASSAT

# Curriculum Vitae

Nom : LAPASSAT

Pseudonyme : Etienne-Jean

Date et Lieu de naissance : 12 mars 1939 à Romans (Drôme)

Etudes poursuivies :

- 1958-1959 : Préparation HEC - Interruption pour cause de maladie - 4 mois
- 1959-1963 : Licence en Droit (2 mentions Assez Bien)  
Diplôme d'Institut d'Etudes Politiques  
(moyenne : 12,50)
- 1963-1964 : DES de Droit public  
(moyenne : 12,30)  
1<sup>re</sup> Année de troisième Cycle de la Faculté de Sciences Politiques  
(admission en 2<sup>ème</sup> Année)
- 1964-1966 : Coopérant militaire puis civil en Algérie : juge au Tribunal de Grande Instance d'Alger, détaché au Ministère de la Justice (direction de la Législation)  
Préparation du DES de Sciences Politiques - Mémoire sur "La Justice en Algérie".

Fonctions exercées à la Faculté de Droit et des Sciences  
Economiques :

Moniteur année 1962-1963  
année 1963-1964.

DIRECTION DE LA LEGISLATION  
ET DE LA DOCUMENTATION

Alger, le 27/3/66

N°.....

~~Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,~~à Monsieur Le Directeur de l'Institut  
d'Études Politiques

Monsieur le Directeur,

Je ne permets de vous adresser une demande de candidature à un poste d'Assistant à l'Institut d'Études Politiques, sur les conseils de Monsieur le Professeur Nizand. J'ai déposé la même demande auprès de Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit.

La situation de coopérant est toujours aussi délicate. Des tentatives de remise en ordre n'ont pas encore porté leurs fruits; le maintien de coopérants à de nombreux postes aide à marquer les vrais problèmes. La première génération de coopérants paraît "usée", et l'enthousiasme de la seconde semble douteux.

L'élaboration d'un Code de la Famille est l'occasion de polémiques fructueuses au sein du Ministère de la Justice et à l'extérieur. Notre

Jeune femme et l'impression d'un Annuaire de  
la justice (630 pages) et nous devons publier  
en mai le premier bulletin juridique du Ministère  
à destination des magistrats. Monsieur Bedjani  
ne nous paraît pas exercer une autorité pleine  
et entière sur ses différents services.

Il paraît se confirmer que  
le régime de Bonmedienne offre un visage "à  
gauche". La libération de manoeuvre de l'UGTA  
à grande. La venue d'une délégation de la  
CFDT est l'occasion d'une rencontre ~~de~~<sup>de</sup>  
l'UGTA avec le syndicat des coopérants, et  
nous mettrons en valeur les antiquités fonda-  
mentales de la coopération en Algérie.

Je vous prie de croire,  
Monsieur le Directeur, à mes sentiments les  
plus respectueux.

Jagou